

La sécurité dans les transports scolaires

Les autocaristes du département jouent la carte de la prudence. Une formation obligatoire à partir du mois d'avril concernera tous les nouveaux conducteurs.

L'ANATEEP, association nationale des transports éducatifs de l'enseignement public existe depuis 1964. Sa filiale départementale (ADATEEP) est présidée par André Thiriât, maire de Bellefontaine.

Ses bénévoles interviennent à la demande des chefs d'établissements scolaires ou des sociétés de transports pour informer sur les dangers potentiels du ramassage scolaire. Les accidents les plus marquants se produisent à la montée mais surtout à la descente du bus. En cas de problème grave comme un incendie, le bus doit être évacué dans l'urgence mais sans mouvement de panique.

Une formation maison

Des expériences grandeur nature sont réalisées tout au long de l'année. Ainsi, trente-quatre opérations « Sortir vite » ont eu lieu au cours de la dernière année scolaire.

Récemment, l'ADATEEP des



La plupart des chauffeurs des transports Vançon assistaient à cette séance de formation au Val d'Ajol.

Vosges répondait cette fois à la demande d'un autocariste ajolais, Gérard Vançon, qui dispose d'une vingtaine de chauffeurs. Ce chef d'entreprise a montré son souci de s'entourer de collaborateurs expérimentés et prévoyants. William Pajot, transporteur dans l'Yonne mais aussi responsable de la formation au sein de l'ANATEEP, a trouvé un auditoire très attentif au Val-d'Ajol après avoir officié,

il y a quelques mois dans des conditions similaires, à Xertigny, à la demande des transports Marcot.

Les autocaristes sont de plus en plus sensibilisés à ces questions de sécurité. Une loi qui entrera en vigueur au mois d'avril prévoit l'obtention d'un certificat de qualification spécifique au transport scolaire. Seuls, les anciens conducteurs en seront dispensés.

Est Républicain du 14/03/01